



COMMUNIQUE de PRESSE

VENDREDI 10 JANVIER 2020

**LA CGT INTERPELLE LES ELU.E.S DU
DEPARTEMENT :**

**Soyez à nos côtés POUR COMBATTRE LA
REGRESSION SOCIALE du PLAN MACRON !**

Vendredi 10 janvier, la CGT s'est « invitée » aux vœux de Michel Pélieu au personnel du conseil départemental des Hautes Pyrénées.

Bien entendu, cette intervention des salariés en lutte contre la réforme Macron-Philippe de nos systèmes de retraite a bouleversé légèrement l'ordonnancement de la soirée, mais tout le monde aura compris que l'objectif des cheminots, gaziers et électriciens, agents territoriaux, agents des finances publiques, postiers et salariés de tous secteurs qui s'étaient donné rendez-vous, n'était en aucun cas d'empêcher le déroulement de cette soirée festive.

Non, il s'agissait avant tout d'interpeller les élus de notre territoire qui, s'ils n'ont pas la compétence pour légiférer sur le projet de loi préparé par le gouvernement, n'en sont pas moins des représentants des citoyens de la Bigorre.

A l'image du pays qui soutient la mobilisation initiée le 5 décembre 2019, la majorité des Bigourdans soutient celles et ceux qui se mobilisent et manifestent dans les rues de Tarbes pour exiger le retrait du projet.

Dans cet esprit, nous sommes venus demander aux conseillers départementaux présents de marquer, par un acte politique fort, si ce n'est de manière unanime, tout du moins majoritairement, le rejet d'une contre-réforme injuste qui se traduira par la dégradation des conditions de vie des retraités et futurs retraités, qui ouvrira la porte en grand à la capitalisation et qui obèrera l'avenir de nos enfants.

Michel Pélieu a indiqué en ouverture de ses vœux que le projet de loi de 141 pages ne pouvait être débattu à l'occasion de cette soirée conviviale.

Certes, nous ne lui donnerons pas tort, mais nous réaffirmons qu'il est urgent que le conseil départemental se prononce sur un projet qui va invariablement impacter la vie des bigourdans.

Le projet de loi contient suffisamment d'attaques contre les fondements du système de retraite par répartition à prestations définies construit et conquis depuis 1945, pour qu'il y ait urgence à ce que les élus du département soucieux de préserver ce bien commun s'expriment fortement.

De son article 10 qui grave dans le marbre le principe d'un âge pivot (en dépit de la suspension temporaire annoncée par le Premier Ministre) à l'instauration d'une règle d'or financière qui conduit à la volatilité de la valeur du point (article 38) en passant par la facilitation du cumul emploi/retraite jusqu'à 70 ans ou l'ouverture en grand des portes de la capitalisation (article 64), **ce projet est une œuvre de destruction en bonne et due forme qui réduira mécaniquement le niveau des pensions, accentuera les inégalités et mettra fin à un système qui a permis que la France soit le pays de l'Union Européenne où les plus de 65 ans sont les moins touchés par la pauvreté.**

Une réforme qui impactera invariablement et très fortement l'immense majorité des agents du département des Hautes Pyrénées réunis lors de cette soirée festive.

Nous espérons donc que les élus du département s'exprimeront rapidement sur cet enjeu de société.

Nous émettrons cependant un regret : qu'un conseiller départemental ait décidé de « faire le buzz » alors que s'exprimait la secrétaire générale de l'union départementale CGT.

Et, au-delà, nous condamnons les insultes proférées par cet élu du peuple à l'encontre des cheminots présents engagés dans la grève depuis 37 jours, qui n'ont perçu quasiment aucun salaire en décembre et qui se battent pour préserver le bien commun de tous les salariés : **LA RETRAITE PAR REPARTITION A PRESTATIONS DEFINIES.**

**Avec les agents du conseil départemental réunis le 10 janvier nous faisons donc le VŒU :
DU RETRAIT DU PLAN MACRON-PHILIPPE et nous ne lâcherons rien jusqu'à l'obtenir !**